

Le statut de 1961 à Wallis et Futuna

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Le statut de 1961 à Wallis et Futuna : genèse de trois monarchies républicaines, 1961-1991 / Allison Lotti

A pour autre édition sur le même support : Le statut de 1961 à Wallis et Futuna genèse de trois monarchies républicaines (1961-1991) par Allison Lotti 2008 2 vol. (477, 91 f.)

Auteur(s) : Lotti, Allison (1980-....)

Publication : Paris : l'Harmattan

Date de copyright : C 2010

Description matérielle : 1 vol. (530 p.) : ill., cartes, graph., portr., tabl., couv. ill. ; 24 cm

ISBN : 978-2-296-13871-1

EAN : 9782296138711

Titre ajouté par le catalogueur : Le statut de mille neuf cent soixante et un à Wallis et Futuna

Classification décimale Dewey : 996.16

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 473-479. Glossaire. Index

Note de thèses et écrits académiques : Texte remanié de Thèse de doctorat Histoire Bordeaux 3 2008

Résumé ou extrait : Rien ne préluait à ce que Wallis et Futuna, découverts respectivement en 1767 et 1616 par un Britannique et deux Hollandais, ne deviennent un territoire d'outre-mer français avant que les frères de la Société de Marie ne s'y installent en 1837. Sous l'impulsion et la ferveur des frères maristes, les insulaires demandent la protection de la France qui est ratifiée en 1888. Wallis et Futuna deviennent alors un protectorat français, oublié et délaissé, dont la seule protection réelle est celle de l'Evangile. En 1959, la guerre d'Algérie pousse le général de Gaulle à revoir le statut de ces " colonies ". C'est une nouvelle histoire pour Wallis et Futuna et ce nouveau statut ne marque pas seulement la fin de la domination " théocratique ", mais l'entrée de ce Territoire naissant dans l'ère de la modernité. Elaboré " sur mesure " par le choix limité que présentait la structure wallisienne et futunienne, le statut de 1961 calque les nouvelles institutions sur les bases de la hiérarchie traditionnelle wallisienne et futunienne.

préexistante. Le territoire va très rapidement devenir l'arène des rapports de forces entre la coutume représentée par la chefferie traditionnelle fortement imprégnée de la religion et la modernité incarnée par les représentants de l'Etat. Mais pour Wallis et Futuna, les " oubliés " de la République, l'autonomie n'est pas à l'ordre du jour à la Rue Oudinot, alors que l'obsolescence du statut de TOM commence déjà à se faire ressentir à l'Assemblée territoriale. La France a rarement laissé autant de place à la coutume qu'elle ne l'a fait pour Wallis et Futuna, les derniers archipels à devenir un TOM et les derniers royaumes de la République française^

Sujet - Nom commun : Institutions politiques -- Wallis et Futuna -- 1945-1990

Colonies françaises -- Administration -- Histoire

Politique et gouvernement -- Wallis et Futuna -- 1945-1990